

**FICHE DE POSTE**

Date de mise à jour : 03/03/2023 BOP

**I – DEFINITION DU POSTE**

1	SERVICE : Direction de l'équipement - <b>Arrondissement infrastructure</b>					
2	LIBELLE DU POSTE : Chef de l'arrondissement infrastructure					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 7					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : FEA					
	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :			CODE POSTE : <b>1895</b>		
	PROGRAMME : 962 02			PROGRAMME R.H. : 974 01		
	CENTRE DE TRAVAIL : 327					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI - PAPEETE - Vallée de Tipaerui					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le chef de l'arrondissement infrastructure assure le management des services internes à l'arrondissement répartis en 6 entités (cellule administrative et financière, études et conception, projets d'infrastructures nouvelles, études routières, travaux routiers, topographie et alignement, aérodromes territoriaux). Il contrôle et supervise toute opération d'investissement et d'entretien des infrastructures et des ouvrages d'arts dépendant du domaine public routier du Pays.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 48	7	13	11	7	3 FEA, 2 AN2, 1 AN4, 3 AN5 et 1 XCC
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le directeur de l'équipement					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Un PC bureautique - Une imprimante – Une voiture de service					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Déplacement possible sur l'ensemble des îles de la Polynésie française.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer la programmation, les études, la réalisation des infrastructures routières et les ouvrages d'art ; - Assurer l'entretien et l'exploitation de la route dans l'archipel des îles sous le vent ; - Gérer les moyens généraux de l'arrondissement ; - Assurer la coordination entre les différentes entités de l'arrondissement et de la direction de l'équipement ; - Formaliser les procédures internes ; - Gérer les explosifs civils ; - Apporter une expertise dans les travaux publics ; - Superviser l'extraction, la construction et la gestion des 43 infrastructures et aéroportuaires territoriales					
14	ACTIVITES ANNEXES :					

## II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Ingénieur
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Génie civil

S : Sensibilisation    A : Application    E : Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Conduite d'opérations			X
	- Maîtrise des méthodes et subdivisions de la direction de l'équipement			X
	- Solide culture réglementaire notamment en marchés publics et comptabilité publique			X
	- Bonne connaissance en ingénierie publique d'infrastructures			X
	- Sens du mangement et bonnes qualités relationnelles		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Avoir une expérience dans le domaine de l'ingénierie publique (maîtrise d'œuvre, conduites d'opérations), avec une forte connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, d'un point de vue administratif, juridique et financier.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Marchés publics. Les institutions et l'organisation administrative de la Polynésie française
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le directeur de l'équipement,

L'agent,

Date :

Date :

Signature :

Signature :